



CONTRAT D'ENGAGEMENT - TROUPES

FAIRE PARTIE D'UNE TROUPE : UN PRIVILÈGE!

Dans le but de maintenir un bon esprit de groupe, de faciliter le travail chorégraphique et de conserver des standards de qualité, voici le contrat d'engagement pour tous les élèves faisant partie d'une troupe.

Les valeurs de l'école Élédanse sont les suivantes : authenticité, collaboration, épanouissement et appartenance. Le personnel et les professeurs s'engagent à les véhiculer et les promouvoir.

L'élève prend l'engagement de s'investir dans sa troupe de danse tout en respectant les valeurs d'Élédanse.

L'élève s'engage à:

- Pour TOUS ses cours de danse (ballet classique (cours obligatoire pour tous les élèves des troupes), jazz-contemporain et troupe), il s'engage à avoir un comportement exemplaire, fournir des efforts constants et démontrer de la motivation.
- Réaliser les pratiques nécessaires pour être à jour dans son cheminement.
- Être assidu(e) et présent(e) à tous les cours (ballet classique, jazz-contemporain et troupe) . La danse est une discipline d'équipe. Une absence a des répercussions sur la troupe.
- Planifier son emploi du temps (études et travail) de façon à être présent(e) à tous ses cours.

- Informer son professeur le plus rapidement possible des absences prévues (en ballet classique, jazz-contemporain et troupe) pour engagements scolaires obligatoires (voyages, spectacles évalués...).
 - Être présent(e) obligatoirement 2 semaines avant tous les événements (spectacles, représentations, compétitions...) sans quoi l'élève pourrait être exclu(e) de l'événement.
 - Les absences pour raisons majeures (ballet classique, jazz-contemporain et troupe) doivent être motivées par le parent (17 ans et moins) en téléphonant à l'école, 418-838-4191 #2 ou par courriel info@eledanse.com.
 - Suite à une absence, il est de sa responsabilité de s'enquérir auprès de ses pairs, du travail vu durant son absence et de la progression et des pièces chorégraphiques et d'accepter la possibilité d'être retiré(e) d'une partie de la chorégraphie.
- Être disponible pour toutes les activités, événements et compétitions* à l'extérieur des cours et spectacles réguliers. Selon l'évolution de la situation en lien avec la Pandémie, nous suivrons le calendrier des événements possibles et disponibles et vous tiendrons au courant au fur et à la mesure.

*Possibilité de devoir payer une location de costumes

La participation aux chorégraphies et même l'acceptation dans la troupe peuvent être remises en considération à TOUT moment, si l'une ou l'autre de ces clauses n'est pas respectée par l'élève.